

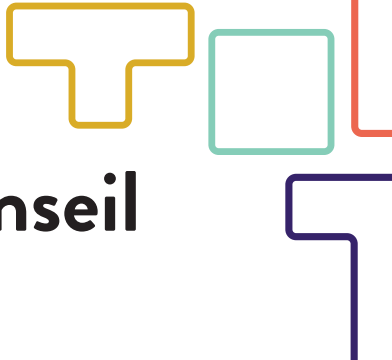
CATALYSE, UNE FORCE EN FAVEUR DES ORGANISMES À BUT NON LUCRATIF VOUÉS À LA JUSTICE

RAPPORT ANNUEL 2018



SOMMAIRE

Message de la présidente du conseil.....	3
Faits saillants sur l'octroi de subventions : Catalyse, une force en faveur des organismes à but non lucratif voués à la justice.....	5
Aide juridique accessible aux survivantes de violence familiale dans les collectivités rurales et éloignées	10
Comprendre les besoins juridiques civils des détenus après leur incarcération.....	13
Un ardent défenseur des demandes de réfugiés les plus complexes	16
L'apprentissage expérientiel réunit et inspire des jeunes et des professionnels du droit francophones	19
Faits saillants du Fonds d'accès à la justice	22
Mary Birdsell, défenseure des droits des enfants, recevra le prix Guthrie 2018	24
Les bourses de leadership communautaire en justice ont été décernées à Jean-Noé Landry et Julie Mathews.....	25
Subventions accordées en 2018	27
Fonds d'aide aux recours collectifs	
Message de la présidente.....	33
Points saillants sur le plan financier du Fonds d'aide aux recours collectifs.....	34
Comité des recours collectifs	38
Points saillants sur le plan financiers	39
Gouvernance et personnel	
Conseil d'administration	42
Personnel.....	42



Message de la présidente du conseil

LANCEMENT DE CATALYSE

Après plus d'un an de recherche et de préparation, nous avons lancé en 2018 un nouveau programme de subventions important.

Le programme Catalyse offre un financement de base triennal à des organismes à but non lucratif qui démontrent qu'ils œuvrent à favoriser l'accès à la justice en Ontario. Il a pour but de dynamiser ces organismes en leur donnant la stabilité et la possibilité d'innover, d'évoluer et de répondre à des besoins naissants.

Vingt organismes ont réussi à obtenir une subvention dans le cadre de ce nouveau programme. Ces subventions inaugurales, qui totalisent un peu plus de 5,8 millions de dollars par année, représentent un investissement planifié de plus de 17 millions de dollars pour le cycle triennal de subvention des organismes à but non lucratif ontariens voués à la justice.

Vous pourrez constater que ce programme qui fait date est l'élément central du présent rapport annuel. Vous en saurez plus sur le sujet à partir de la page 5.

UNE ANNÉE BIEN REMPLIE AVEC SEPT APPELS DE DEMANDES

L'année 2018 fut très bien remplie en ce qui touche la distribution de subventions : au total, sept appels de demandes ont été lancés.

Comme chaque année, nous avons fait nos appels de demandes de subventions directes et de bourses de leadership communautaire en justice. Notre appel de demandes de subventions du Fonds d'accès à la justice au titre de projets en droit de la famille a eu beaucoup de succès : nous avons approuvé 26 subventions totalisant plus de 3 millions de dollars au titre des besoins pressants dans ce domaine. Encouragés par une évaluation de notre programme Région de connexion, nous avons lancé un appel de demandes de subventions Connecter les régions rurales et financé à hauteur de 400 000 dollars quatre projets visant à coordonner et à intégrer l'information, les services et les aiguillages juridiques dans les régions rurales de l'Ontario. Enfin, nous avons lancé trois appels de demandes de subventions stratégiques.

Lorsque nos moyens nous le permettent, notre programme de subventions stratégiques finance des projets ponctuels ou à court terme portant sur une priorité stratégique précise. En 2018, dans les appels lancés, nous avons privilégié les projets de recherche et d'évaluation dans trois différents domaines : les technologies, la mesure des répercussions et les données à ce sujet, et le renforcement des moyens des fournisseurs de services de première ligne ou « intermédiaires de confiance ». L'appel relatif aux intermédiaires de confiance était le résultat direct du travail de recherche que nous avons



commandé sur l'aide de confiance, dont il a été question dans le rapport de l'an dernier. (On peut trouver le rapport intitulé Une aide de confiance sur notre site Internet.)

Si on inclut les 68,3 millions de dollars accordés à Aide juridique Ontario, le financement que nous avons offert en 2018 dans le cadre de tous nos programmes de subventions pour favoriser l'accès à la justice a dépassé 83,8 millions de dollars.

SENSIBLE MAIS AVEC PRUDENCE

La principale source de revenus de la Fondation est constituée par les intérêts que rapportent les comptes fiduciaires mixtes des avocats et avocates et des parajuristes. Comme les revenus de la Fondation dépendent des taux d'intérêt, ils restent volatils. La Fondation étant un administrateur financier prudent, sa façon de faire consiste à être sensible aux besoins du moment tout en anticipant les difficultés et les possibilités futures.

CHANGEMENTS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

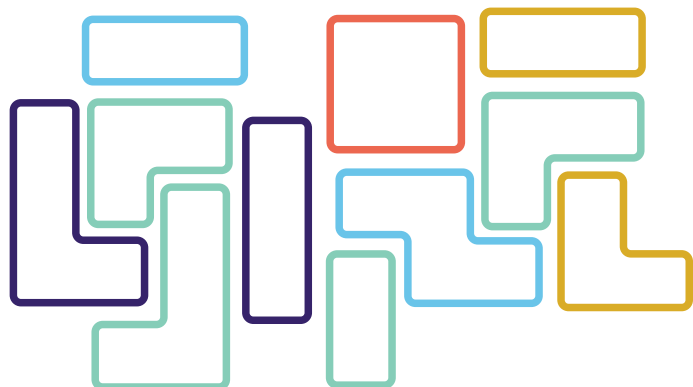
Au début de 2019, nous avons accueilli Stephen Thiele au sein de notre conseil d'administration. M. Thiele est associé et directeur de la recherche juridique de Gardiner Roberts LLP. Il nous apporte une connaissance approfondie en matière de recherche juridique et de bibliothèques de droit et a une vaste expérience auprès des organismes à but non lucratif locaux et internationaux, surtout de ceux qui sont voués à la cause de l'enfance et de la jeunesse. Nous avons également fait nos adieux et exprimé notre gratitude à un administrateur sortant, Paul Le Vay. Merci beaucoup, Paul, pour tout votre bon travail !

La Fondation du droit de l'Ontario tient à avoir un effet sur l'accès à la justice et l'année 2018 montre d'une manière exceptionnelle les stratégies que nous mettons au service de cet engagement. Nous avons introduit un financement de base pour renforcer le dynamisme et la stabilité des organismes à but non lucratif voués à la justice. Nous avons consacré de l'argent frais à la recherche afin de mieux comprendre pourquoi il est compliqué pour les gens d'avoir accès en temps voulu, à titre individuel et collectif, à une assistance juridique utile et abordable. Les bénéficiaires de nos financements ne cessent de nous impressionner et de nous inspirer. C'est un privilège de pouvoir soutenir leur important travail.

Cordialement,



Linda Rothstein
Présidente, Fondation du droit de l'Ontario



FAITS SAILLANTS SUR L'OCTROI DE SUBVENTIONS : CATALYSE, UNE FORCE EN FAVEUR DES ORGANISMES À BUT NON LUCRATIF VOUÉS À LA JUSTICE

En 2018 nous avons lancé un nouveau programme de subventions qui va élargir encore l'accès à la justice à un nombre accru de gens.

Notre nouveau programme Catalyse offre un financement de base sur trois ans à des organismes à but non lucratif qui démontrent qu'ils œuvrent à favoriser l'accès à la justice en Ontario. À un moment où la demande en information et en services juridiques est grande et où les sources de financement de base sont rares, le nouveau programme Catalyse de la Fondation du droit de l'Ontario joue un rôle important auprès des organismes à but non lucratif de la province voués à la justice.

Un financement de base est une aide financière servant à payer l'infrastructure administrative, la mise en œuvre des programmes et les employés et employées essentiels. On ne saurait sous-estimer l'importance de ce financement, qui apporte aux organismes à but non lucratif la sécurité et la stabilité qu'il leur

faut pour se vouer à leur travail fondamental sans avoir à se préoccuper de leur survie.

Vingt organismes ont obtenu les premières subventions Catalyse, qui ont été approuvées et annoncées en octobre 2018. Ces subventions inaugurales, qui totalisent un peu plus de 5,8 millions de dollars par année, représentent un investissement planifié de plus de 17 millions de dollars pour le cycle triennal de subvention des organismes à but non lucratif ontariens voués à la justice.



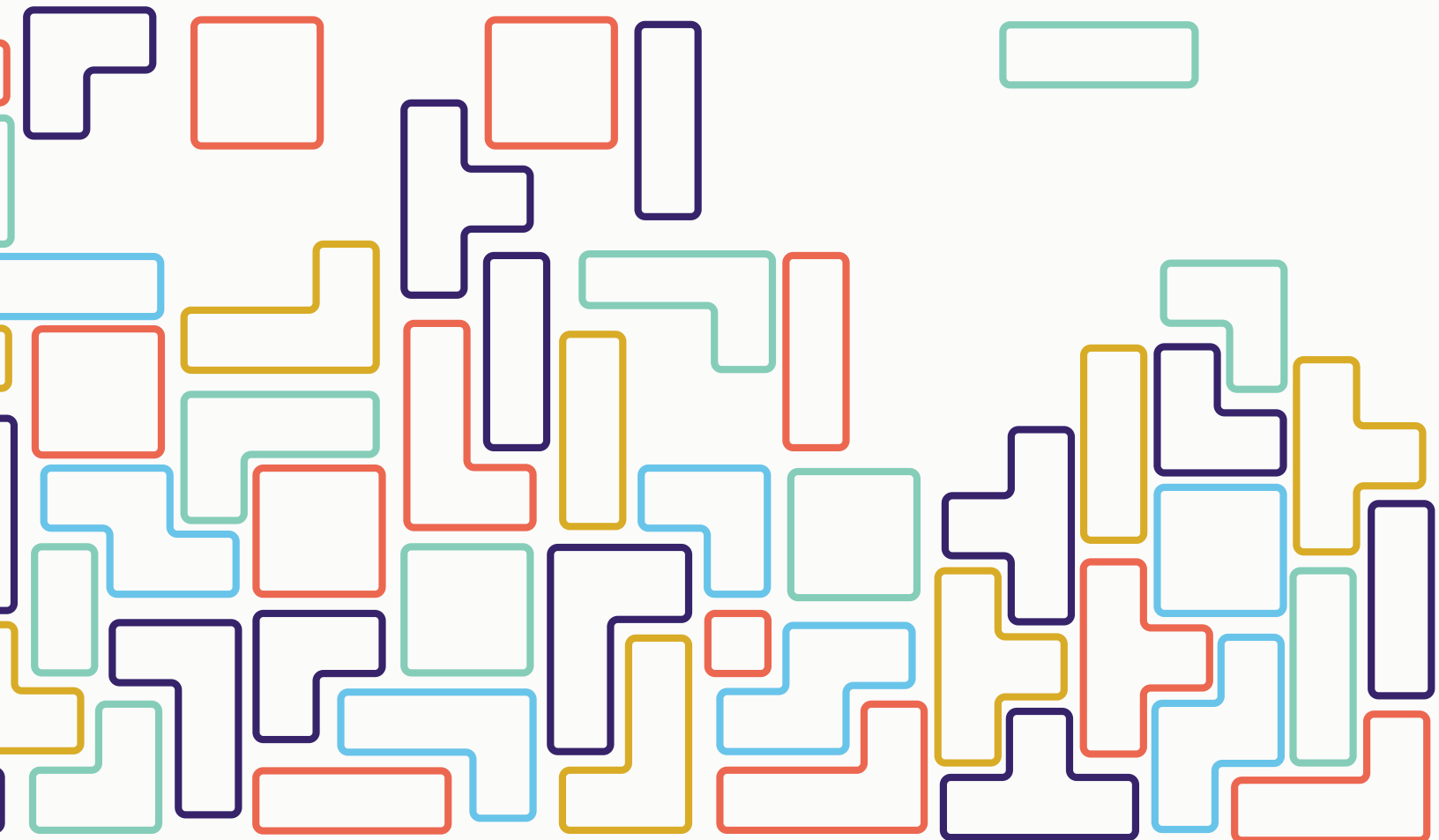
Le programme Catalyse a pour but de dynamiser les organismes à but non lucratif voués à la justice en leur donnant la stabilité et la possibilité d'innover, d'évoluer et de répondre à des besoins naissants.



Grâce à ce financement, les bénéficiaires du programme Catalyse ont davantage de moyens pour se développer et améliorer leurs programmes et leurs services. Il peut s'agir pour eux, par exemple, d'élaborer de nouveaux modèles de prestation de services et de programmes, de collaborer avec différents partenaires ou de prendre le temps de réfléchir à leur œuvre et d'en tirer des enseignements. Le programme Catalyse consiste surtout à soutenir les bénéficiaires et leurs efforts, notamment leurs efforts de renforcement des moyens, afin de renforcer les acteurs de l'accès à la justice dans leur ensemble et de les aider à se développer.

Le programme Catalyse a également pour but d'officialiser et d'ouvrir des possibilités de financement de base aux nouveaux organismes. Au fil des ans, la fondation a accordé à des organismes un financement de base qui s'est développé. Le programme Catalyse nous permet d'avoir un flux de subventions continu et transparent réservé au financement de base pluriannuel.

Nous pensons qu'en assurant un financement stable et substantiel aux principaux organismes à but non lucratif œuvrant en faveur de la justice, le programme Catalyse contribuera à les dynamiser et à renforcer leur moyens de répondre aux besoins juridiques des Ontariens et Ontariennes.



LES BÉNÉFICIAIRES DE SUBVENTIONS CATALYSE

Les 20 premiers bénéficiaires de subventions Catalyse varient sur le plan de la taille, de l'étendue géographique de la région desservie, des populations qu'ils desservent, de leur mission, des domaines du droit dans lesquels ils œuvrent et des services qu'ils offrent. Selon l'organisme bénéficiaire, la subvention de la Fondation peut soutenir la totalité des activités de l'organisme ou un programme ou un volet particulier.

Voici les bénéficiaires des subventions Catalyse et leur mission expliquée en détails. Le soutien de la Fondation se concentre sur les principaux éléments de leur mission.



Les subventions du programme Catalyse soutiennent des initiatives d'information juridique du public, d'éducation en matière de justice, des services juridiques directs, dont de l'assistance juridique pro bono, et des projets de recherche.



ABORIGINAL LEGAL SERVICES INC.

Aboriginal Legal Services offre des services juridiques divers, comme les services d'un aide judiciaire, le programme d'intervention Gladue, un programme de déjudiciarisation, des services aux victimes et des services de représentation par avocat ou avocate, dans plusieurs domaines.

CLINIQUE BARBRA SCHLIFER

La Clinique Barbra Schlifer offre aux femmes victimes de violence des services de représentation par avocat ou avocate, des services de consultation psychologique et des services d'interprétation multilingues.

FONDATION CANADIENNE POUR L'ÉDUCATION EN MATIÈRE DE LIBERTÉS CIVILES

Cette fondation organise des ateliers, des colloques et des séances en classe dans les écoles, les établissements d'enseignement et les facultés d'enseignement pour faire connaître aux citoyens et citoyennes leurs droits et libertés.



ÉDUCATION JURIDIQUE COMMUNAUTAIRE ONTARIO (CLEO)

CLEO met au point des moyens d'éducation et d'information juridiques clairs, rigoureux et pratiques afin d'aider les gens à comprendre et à exercer les droits que leur garantissent les lois, en se concentrant surtout sur le soutien des intermédiaires de confiance

FCJ REFUGEE CENTRE

Le FCJ Refugee Centre s'occupe de demandeurs et demanderesse d'asile et d'autres personnes sans défense en raison de leur statut d'immigration et accueille quiconque demande conseils, avis et soutien en ce qui touche ces questions.

INNOCENCE CANADA

Innocence Canada se consacre à identifier, à défendre et à disculper des personnes reconnues coupables d'un crime qu'elles n'ont pas commis et œuvre à la prévention de futures injustices en privilégiant l'éducation et les réformes juridiques.

SOCIÉTÉ JOHN HOWARD DE L'ONTARIO

Cet organisme de justice à but non lucratif lutte contre la délinquance et ses causes en offrant des services utiles, justes et empreints de compassion aux gens qui ont eu des démêlés avec la justice.

ASSOCIATION DES JURISTES D'EXPRESSION FRANÇAISE DE L'ONTARIO (AJEFO)

L'AJEFO met au point des programmes et des ressources visant à conscientiser les gens et à leur faire connaître le système de justice et les droits que leur garantissent nos lois, notamment leur droit à recevoir des services juridiques dans la langue officielle de leur choix

COMMISSION DU DROIT DE L'ONTARIO

La Commission du droit de l'Ontario offre de manière indépendante des conseils équilibrés qui font autorité sur des questions de politique juridique complexes. Son travail favorise l'accès à la justice et contribue au débat public.

LAW IN ACTION WITHIN SCHOOLS (LAWS)

En collaboration avec la faculté de droit de l'Université de Toronto, l'école de droit Osgoode Hall et le conseil scolaire du district de Toronto, LAWS offre un programme d'éducation visant à soutenir, guider et motiver les élèves du secondaire.

ÉGALISER

Cet organisme fait du travail de terrain auprès des jeunes, mène des projets de recherche, fait du militantisme, offre des formations et fait du mentorat dans le but de faire échec aux préjugés, de favoriser l'empathie et de promouvoir les droits de la personne.

LUKE'S PLACE SUPPORT & RESOURCE CENTRE

Luke's Place est un centre qui s'occupe des femmes victimes de maltraitance et de leurs enfants. Il se consacre à renforcer le sentiment de sécurité des femmes maltraitées et à améliorer leur expérience dans leurs démarches en droit de la famille.

METROPOLITAN ACTION COMMITTEE ON VIOLENCE AGAINST WOMEN AND CHILDREN (METRAC)

METRAC œuvre auprès des personnes, des populations et des institutions à faire changer les idées, les mesures et les orientations dans le but de mettre fin à la violence visant les femmes et les jeunes

RÉSEAU ONTARIEN D'ÉDUCATION JURIDIQUE (ROEJ)

Le ROEJ élabore des outils d'éducation novateurs qui permettent aux jeunes de se familiariser avec le système de justice, de comprendre le droit et de développer leur capacité juridique.

PRO BONO ONTARIO

Pro Bono Ontario élabore et gère des programmes de grande qualité qui met en contact des avocats et avocates bénévoles avec les habitants de la province qui ne peuvent pas se payer les services d'un avocat ou d'une avocate.

RÉSEAU NATIONAL D'ÉTUDIANT(E)S PRO BONO (PBSC)

Chaque année, PBSC mobilise le talent et le dynamisme de plus de 1 500 étudiants et étudiantes en droit aux quatre coins du pays afin d'offrir sans frais des services juridiques à des gens démunis et à des organismes à but non lucratif.

SUDBURY WORKERS EDUCATION AND ADVOCACY CENTRE (SWEAC)

Le SWEAC est une organisation de travailleurs et travailleuses, d'étudiants et étudiantes et de bénévoles locaux voués à améliorer les conditions de vie et de travail des personnes ayant un emploi instable et faiblement rémunéré.

519 CHURCH STREET COMMUNITY CENTRE

Que ce soit en offrant de l'aide à l'établissement des demandeurs et demandeuses d'asile ou de l'aide psychologique, le 519 œuvre auprès des Torontois et Torontoises en aidant les LGBTQ2S à vivre une vie heureuse et à s'épanouir. La clinique juridique offre à titre gratuit et confidentiel des conseils juridiques sommaires et de l'aiguillage.

OSGOODE SOCIETY FOR CANADIAN LEGAL HISTORY

L'Osgoode Society for Canadian Legal History publie des livres sur l'histoire du droit au Canada et crée et conserve des archives d'histoire orale.

WORKERS' ACTION CENTRE (WAC)

Le WAC est un organisme axé sur les travailleurs et travailleuses et voué à améliorer les conditions de vie et de travail des gens qui ont un emploi instable et faiblement rémunéré.



L'avocate torontoise Min Jin
offre aux femmes victimes
de violence conjugale des
localités rurales et éloignées
des conseils juridiques pro bono
par l'intermédiaire de la clinique
juridique virtuelle de Luke's Place

AIDE JURIDIQUE ACCESSIBLE AUX SURVIVANTES DE VIOLENCE FAMILIALE DANS LES COLLECTIVITÉS RURALES ET ÉLOIGNÉES

Plusieurs fois par mois, l'avocate Min Jin donne bénévolement des conseils juridiques confidentiels par vidéoconférence et téléconférence.

Elle exerce à Toronto mais les femmes qu'elle aide se trouvent dans de petites collectivités ou dans des régions éloignées de la province.

Min, avocate chez Vayalilkollattu Law, figure parmi plusieurs avocats qui se sont associés à la clinique juridique virtuelle de Luke's Place pour offrir des conseils juridiques gratuits aux femmes ayant été victimes de violence familiale et étant aux prises avec le système du droit de la famille. Situé à Oshawa, Luke's Place est un centre de soutien et de ressources pour les femmes et leurs enfants ayant été victimes de violence.

Souvent, le tribunal de la famille ne représente pas une solution facile ou sûre pour les femmes qui quittent un partenaire violent. De plus en plus de ces femmes se retrouvent devant les

tribunaux avec peu ou pas de représentation juridique, et leur situation peut devenir encore plus grave.

« Il s'agit d'un groupe de femmes extrêmement vulnérables. De plus, dans une province aussi vaste que l'Ontario, l'emplacement géographique crée aussi un état de vulnérabilité », affirme Amela Cross, directrice juridique de Luke's Place. « C'est ainsi qu'est née l'idée de la clinique juridique virtuelle. Maintenant, si une femme de Rainy River, par exemple, a besoin de parler à un avocat, elle peut le faire par notre intermédiaire. »

« Les ressources des femmes des petites collectivités ou des collectivités éloignées sont limitées. Pour bon nombre d'entre elles, il n'est tout simplement pas possible de trouver en ligne un avocat spécialisé en droit de la famille et d'obtenir une consultation à son bureau, explique Min. Même dans les collectivités où il existe quelques avocats en droit de la famille, un

conjoint viole»t peut organiser des consultations avec chacun de ceux-ci pour que sa conjointe ne puisse pas aller les consulter en raison du conflit d'intérêts qui en découlerait. Grâce à la clinique virtuelle, je peux accompagner les femmes qui vivent n'importe où dans la province tout au long du processus afin qu'elles soient prêtes à comparaître devant les tribunaux. »

Dans le cadre de ce programme, Luke's Place offre une formation approfondie aux avocats bénévoles et au personnel des organismes au service des femmes. Les premiers intervenants des organismes communautaires apprennent à fournir de l'aide, par exemple en matière de planification de la sécurité, d'information juridique sur des questions de droit de la famille ainsi que de collecte et de documentation des éléments de preuve. Et ce sont ces travailleurs qui dirigent les clients vers Luke's Place et les avocats de la clinique juridique virtuelle.

« Le programme rend les conseils juridiques beaucoup plus accessibles parce que nous pouvons les donner directement aux femmes avec lesquelles nous travaillons », indique Mellissa Hall, agente de soutien auprès de la Cour de la famille à Hoshizaki House à Dryden, refuge d'urgence pour les femmes et leurs enfants fuyant la violence. Mellissa a participé à une vingtaine de séances avec différentes clientes.

L'une de ces clientes victime de violence familiale avait fait l'objet d'une ordonnance judiciaire exigeant que les deux parents prennent des décisions conjointes et qu'ils se partagent le temps parental à raison d'une semaine chacun, en alternance. Cette situation a donné lieu à une relation de coparentalité très conflictuelle. Lorsque la cliente de Mellissa eut

de la difficulté à obtenir de son ex-conjoint qu'il accepte certains services pour leur enfant, elle décida d'intenter une action en justice. Mellissa lui suggéra de consulter un avocat de la clinique juridique virtuelle. La cliente a ainsi pu obtenir des conseils sur la façon de procéder et de se représenter efficacement. Elle a ensuite plaidé sa cause avec succès.

Depuis 2008, la Fondation du droit de l'Ontario a versé à Luke's Place plus de 1,5 million de dollars pour 8 subventions de projets et, en 2018, Luke's Place figurait parmi l'un des 20 organismes approuvés dans le cadre du nouveau programme pluriannuel de financement de base de la Fondation, Catalyse. Grâce au financement Catalyse, Luke's Place étendra sa clinique juridique virtuelle au sud-ouest de l'Ontario en 2019 et dans le reste de la province en 2020. Jusqu'à maintenant, la clinique n'était accessible qu'aux femmes du nord-est et du nord-ouest de l'Ontario.

« La volonté de la Fondation du droit de penser de façon créative a été d'une importance cruciale dans le travail que nous avons pu accomplir pour améliorer la justice au sein des populations vulnérables, affirme Amela. La subvention Catalyse signifie que nous pouvons continuer d'élargir une initiative ayant commencé par un projet pilote. Nous espérons qu'un jour, nous pourrions faire de la clinique juridique virtuelle l'un des programmes réguliers de soutien auprès des tribunaux de la famille que nous offrons aux femmes ayant été victimes de violence. »

COMPRENDRE LES BESOINS JURIDIQUES CIVILS DES DÉTENUS APRÈS LEUR INCARCÉRATION

La subvention Catalyse appuie l'évaluation des besoins juridiques en matière civile de la Société John Howard de l'Ontario

Pour de nombreuses personnes, être libérées de prison n'est pas seulement la fin de leur incarcération, c'est aussi le début d'un cheminement difficile vers la réinsertion sociale. Nombre d'entre elles n'ont pas de foyer où retourner ni aucune source de revenus et sont en mauvaise santé mentale ou physique.

« Une personne ayant été incarcérée peut avoir été expulsée de l'endroit où elle vivait parce qu'elle n'a pas payé son loyer pendant qu'elle était en prison. Tous ses biens et ses pièces d'identité ont peut-être aussi disparu », explique Robbin Savage, directrice des services de gestion des risques de la Société John Howard de Kawartha Lakes et Haliburton. « Si elle n'a nulle part où vivre et aucune source de revenus, c'est là notre point de départ. »

La Société John Howard de l'Ontario (SJHO) est un organisme de justice sans but lucratif comptant 19 bureaux locaux en Ontario. L'organisme contribue à la diminution de la criminalité et de ses causes en fournissant des services efficaces, justes et humains aux personnes ayant eu des démêlés avec la justice. Ses bureaux locaux, comme celui où travaille Robbin, offrent une gamme de services tels que des services de soutien devant les tribunaux, de planification post-libératoire, de logement de transition, de counselling, de formation en gestion de la colère et de soutien à la formation et à l'emploi.

« Nous ne remettons pas en cause l'incarcération; il s'agit de réintégrer les ex détenus dans la collectivité et de les remettre sur la bonne voie, de stabiliser leurs problèmes de santé mentale, de leur trouver un logement et de régler les questions juridiques connexes », indique Robbin.

Pour ce faire, Robbin travaille en étroite collaboration avec Lisa Loader, avocate à la Clinique juridique communautaire de Simcoe, Haliburton et Kawartha Lakes. « Ces personnes sont en crise et ne comprennent pas toujours ce qu'est la loi, ni comment elle peut les aider, affirme Lisa. Nous devons



Responsable des programmes et chercheur à la Société John Howard Society de l'Ontario, Jonathan Robart mène une évaluation des besoins afin d définir les besoins juridiques en matière civile non comblés des clients et clientes et, à terme, d'y répondre



prendre contact avec eux immédiatement et les aider de toutes les manières possibles. »

Robbin et Lisa ont récemment aidé un jeune homme qui, à sa libération, n'avait pas de foyer. Robbin a déterminé des services pouvant le soutenir et contacté Lisa. Cette dernière a, pour sa part, aidé le jeune homme à demander un nouveau calcul de son paiement au titre du revenu de base et à présenter une demande au Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées. Puisqu'il avait maintenant un revenu stable, Robbin a pu l'aider à trouver un logement permanent à proximité de ses soutiens sociaux.

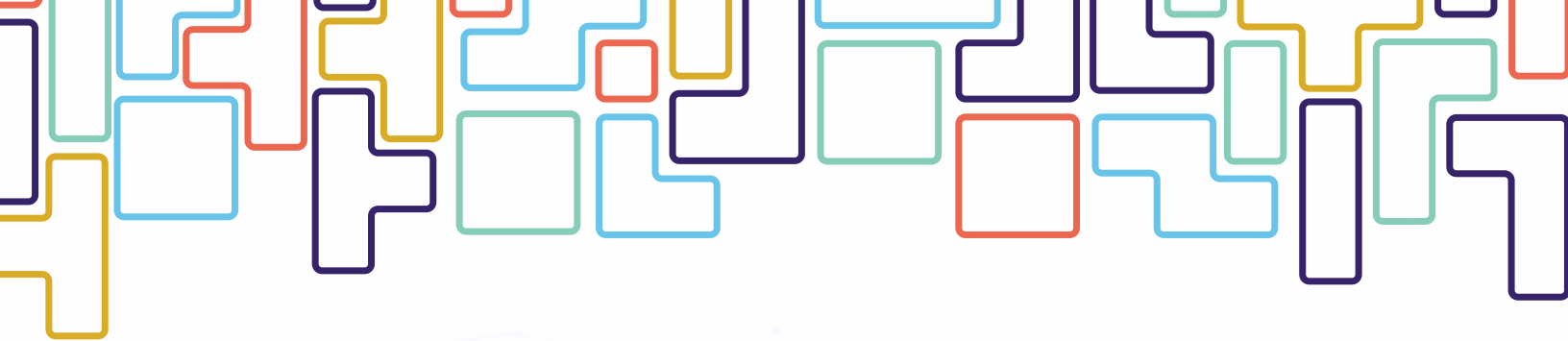
Nous ne considérons pas souvent l'accès au logement et l'aide gouvernementale comme des « besoins juridiques », mais ils le sont. Ces types de besoins juridiques « quotidiens » sont appelés « besoins juridiques civils », à savoir des questions juridiques qui ne relèvent pas du domaine de la justice pénale. Les questions juridiques civiles perturbent souvent la vie quotidienne des gens et peuvent avoir une incidence sur leur accès à des éléments comme l'emploi, le logement et l'aide gouvernementale. Lorsque les besoins juridiques civils ne sont pas satisfaits, ils aggravent les problèmes des gens et, dans le pire des cas, peuvent les ramener en prison.

Étant donné l'importance de bien comprendre les besoins juridiques civils, la SJHO a récemment examiné les différences dans les services offerts dans ses bureaux locaux. Elle estime que son personnel, ses clients et l'accès à la justice en général pourraient être mieux servis si elle était dotée d'un programme coordonné à l'échelle provinciale pouvant évaluer et coordonner ses services. La SJHO procède actuellement à une évaluation des besoins afin de déterminer les besoins juridiques civils non satisfaits des personnes incarcérées, des personnes récemment libérées et d'autres clients à risque afin de déterminer comment ils pourraient recevoir un soutien plus efficace et uniforme et d'élaborer des pratiques exemplaires à l'intention de ses premiers intervenants ou de ses « intermédiaires de confiance »

Depuis 2012, la Fondation a versé à la SJHO environ 127 000 \$ en subventions de projets et, en 2018, la SJHO figurait parmi l'un des 20 organismes approuvés dans le cadre du nouveau programme pluriannuel de financement de base de la Fondation, Catalyse. Le financement Catalyse rend possible l'initiative d'évaluation des besoins de la SJHO.

« Sur le terrain, nous serons en mesure de mieux comprendre les besoins de nos clients et les questions qui se chevauchent auxquelles ils sont confrontés, et de mieux y répondre, explique Jonathan Robart, concepteur de programmes juridiques au Centre of Research, Policy & Program Development de la SJHO, qui dirige l'évaluation. « Il s'agit de comprendre les liens entre les besoins juridiques civils de nos clients et les obstacles à la réinsertion sociale, en particulier lorsqu'il s'agit de l'accès à la justice. À grande échelle, nous voulons mettre sur pied un programme pouvant être reproduit et adapté dans tous nos bureaux. »

Au bout du compte, l'initiative de la SJHO consiste à donner aux gens l'information et les services dont ils ont besoin pour réussir leur réinsertion dans leur collectivité. « Elle renforcera notre capacité à déterminer les besoins juridiques de nos clients et à améliorer notre travail en tant qu'intermédiaires de confiance, déclare Robbin. Ce sera d'un grand avantage pour nos clients. »



Lynn Hannigan, directrice
d'un refuge d'urgence
temporaire à Fort Erie,
compte sur le savoir du
FCJ Refugee Centre
pour aider ses clients et
clientes dont la demande
d'asile est complexe

UN ARDENT DÉFENSEUR DES DEMANDES DE RÉFUGIÉS LES PLUS COMPLEXES

Nichée sur une rue résidentielle dans la petite ville de Fort Erie, en Ontario, Casa El Norte est un refuge d'urgence temporaire pouvant accueillir jusqu'à 16 personnes à la fois. Le refuge est presque toujours plein, et presque tous sont des réfugiés n'ayant nulle part où aller.

Les résidents se tournent vers le personnel pour trouver un logement permanent et obtenir de l'aide dans le cadre du processus de revendication du statut de réfugié. Lynn Hannigan, directrice de Casa El Norte, affirme que c'est à ce moment-là qu'ils comptent sur l'expertise du FCJ Refugee Centre à Toronto (FCJ).

« Notre petite ville est située à la frontière, alors nos liens avec le FCJ nous ont été très utiles au fil des ans, indique Lynn. Nous avons recours au FCJ parce que ses employés ont beaucoup d'expérience et de connaissances dans tous les domaines de l'immigration et qu'ils ont fait face à de nombreux défis auxquels nous nous heurtons chaque jour ».

Le FCJ aide les réfugiés, les travailleurs migrants, les survivants de la traite des personnes et d'autres personnes à risque en raison de leur statut d'immigrant, et accueille

toute personne qui demande des conseils, de l'aide et du soutien concernant sa demande de statut de réfugié ou d'immigration. « Notre porte est toujours ouverte à tous ceux qui n'ont pas le statut de résident permanent au Canada », déclare Francisco Rico Martinez, codirecteur du FCJ.

Certaines personnes deviennent des résidents temporaires de l'une des maisons du FCJ à Toronto, tandis que bien d'autres ont seulement besoin d'assistance pour comprendre comment remplir des documents juridiques ou obtenir des services de traduction et d'interprétation, ou encore d'aiguillage vers des avocats spécialisés en immigration et d'aide pour accéder aux services sociaux locaux. Au cours des 30 années qui se sont écoulées depuis l'ouverture du FCJ, ce dernier s'est forgé la réputation de gérer les cas les plus complexes et reçoit souvent des réfugiés dans de telles situations en provenance d'autres organismes de services aux réfugiés.

Il n'est pas rare que, dans certains cas, il faille des années pour passer à travers le système. Une femme s'étant présentée pour la première fois au FCJ à titre de revendicatrice du statut de réfugié en 2013, explique Francisco, a finalement obtenu la résidence permanente en 2018. Ce n'est qu'alors que le FCJ a pu l'aider à

présenter la demande requise pour parrainer sa fille, devenue adulte, afin que cette dernière la rejoigne au Canada. Tout au long du processus, le FCJ a non seulement aidé cette femme dans le processus d'immigration, mais il lui a également fourni un soutien pour s'assurer que ses besoins de base étaient satisfaits et qu'elle avait accès aux services sociaux.

« Le FCJ comble un écart énorme entre les besoins d'une personne à son arrivée au Canada et les services qu'un avocat peut lui offrir », affirme Devin MacDonald, avocat spécialisé en droit de l'immigration ayant fait du bénévolat au FCJ en tant qu'étudiant en droit. Lorsque Devin a ouvert son cabinet privé, l'un de ses premiers clients était une femme dont la demande de statut de réfugié avait été rejetée. C'est le FCJ qui a aidé cette femme à remplir diverses demandes, y compris une demande de prolongation de permis de travail, afin qu'elle puisse continuer à travailler légalement au Canada pendant le processus d'appel.

« Je ne peux pas facilement trouver à quelqu'un un refuge, traduire ses documents ou l'inscrire à l'aide sociale. En plus de fournir des conseils et des renseignements essentiels, le FCJ offre d'autres services qui nous sont indispensables, à moi et à mes clients. Je ne serais tout simplement pas en mesure d'aider aussi bien ces derniers sans la participation du FCJ. »

Depuis 2007, la Fondation du droit de l'Ontario a versé au FCJ environ 670 000 \$ en subventions de projets et, en 2018, le FCJ figurait parmi l'un des 20 organismes approuvés dans le cadre du nouveau programme pluriannuel de financement de base de la Fondation appelé Catalyse. En tant que bénéficiaire de 150 000 \$ par année pour un

cycle de trois ans, le FCJ peut maintenant mieux répondre à l'augmentation de la demande pour ses services, en particulier son programme d'immigration et de protection des réfugiés. Le programme Catalyse aide également le FCJ à améliorer ses ateliers de formation et ses documents d'éducation juridique à l'intention des premiers intervenants. Cela signifie également que le personnel du FCJ est en mesure de mettre sur pied des cliniques de migration et de soutien dans les organismes partenaires pour répondre aux demandes d'accueil et aux questions, et travailler sur diverses demandes.

« Les personnes qui sont ici et qui ont présenté une demande de statut de réfugié n'ont pas nécessairement les ressources nécessaires pour se rendre à Toronto. Le FCJ va maintenant nous offrir ses services pendant une journée et nous apporter l'aide que nous ne pouvons pas fournir par manque de connaissances », dit Lynn, ajoutant qu'elle et le personnel de Casa El Norte ont également assisté à plusieurs ateliers du FCJ pour approfondir leurs connaissances et aider les clients.

« Grâce à la subvention Catalyse, nous sommes en mesure de mieux répondre aux besoins des réfugiés, affirme Francisco, surtout dans les cas complexes, car nous sommes souvent leur dernier recours. Ce financement nous permet de nous doter du personnel et des ressources nécessaires pour faire face à tous les types de situations et continuer d'épauler les réfugiés et de travailler à leurs côtés. »

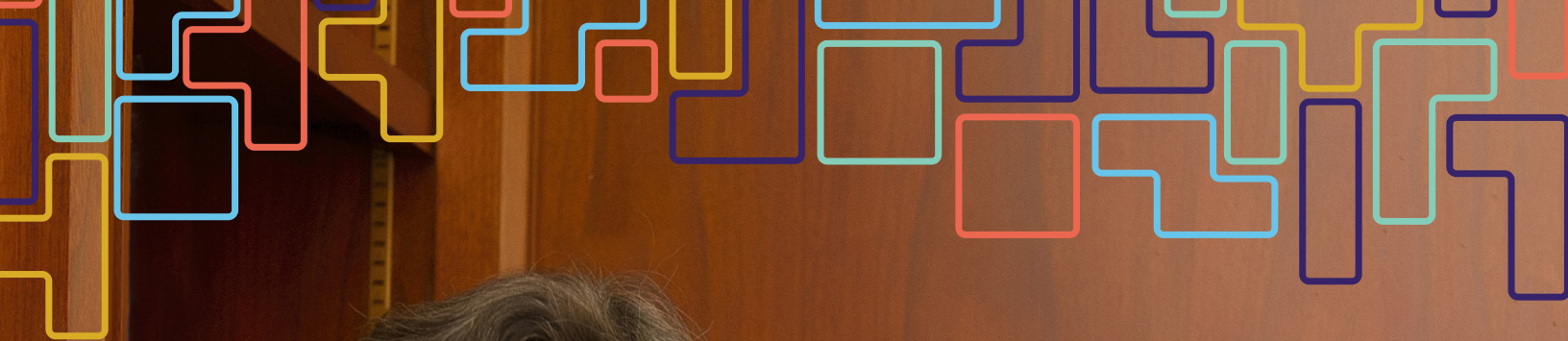
L'APPRENTISSAGE EXPÉRIENTIEL RÉUNIT ET INSPIRE DES JEUNES ET DES PROFESSIONNELS DU DROIT FRANCOPHONES

« J'ai gagné mon procès! », s'est-elle écriée en se précipitant dans la maison. C'est facile d'imaginer une étudiante annonçant cela à son arrivée à la maison après avoir participé à un tournoi de procès simulés en français.

Offerts en français et en anglais, ces tournois s'inscrivent dans le programme Salles d'audience et salles de classe du Réseau ontarien d'éducation juridique (ROEJ). Un récent tournoi tenu au palais de justice de Toronto Courthouse a réuni des élèves de l'école secondaire Norval-Morisseau (Conseil scolaire Viamonde), des écoles secondaires Saint-Charles-Garnier et Monseigneur-de-Charbonnel (Conseil scolaire MonAvenir) et de l'école d'immersion Richview Collegiate Institute.

Le ROEJ a été créé en 2002 après la mise sur pied d'un groupe de travail composé des trois juges en chef de l'Ontario. Leur objectif était de trouver des façons d'aider le grand public à mieux comprendre le système judiciaire. Aujourd'hui, le ROEJ offre des programmes qui aident les jeunes à cerner et à régler les problèmes juridiques qui surgissent dans leur propre vie, et qui offrent une compréhension pratique et globale du système judiciaire. Le ROEJ favorise également la création de liens entre le secteur de la justice et la collectivité dans son ensemble. Environ 34 000 étudiants et 1 300 professionnels du droit participent chaque année aux programmes du ROEJ, et ce, partout en Ontario.

Dans le cadre des procès simulés, les étudiants doivent composer avec des scénarios de la vie réelle et assumer différents rôles, notamment ceux de procureur de la Couronne, d'avocat de la défense et de témoin. Avec l'aide d'avocats et de parajuristes, les participants étudient leur rôle en détail et élaborent leur plaidoirie. Le jour du tournoi, ils doivent plaider leur cause ou jouer leur rôle de témoin



Madame la juge
Julie Thorburn fait du
bénévolat au ROEJ pour
aider les jeunes à mieux
comprendre le système
de justice et les gens qui y
travaillent, et à mieux s'y
intégrer.

dans des conditions semblables à celles du déroulement d'un vrai procès. En jouant leur rôle, ils vivent alors l'expérience très réaliste des interactions entre les juges, les avocats, les témoins et les jurés lors d'un procès.

« Ces procès permettent aux jeunes participants d'interagir avec des greffiers, des parajuristes, des avocats et des juges, ce qui les aide à être moins intimidés par la complexité du système judiciaire, d'une part, et à découvrir de nouvelles professions, voire envisager une carrière dans le domaine de la justice, d'autre part », a affirmé madame la juge Julie Thorburn, qui a été bénévole au ROEJ, présidant des procès simulés pendant dix années. « Les avocats sont souvent étonnés de constater la maturité et la pertinence des arguments avancés par les participants. »

« Le ROEJ a adopté une approche de l'éducation juridique qui va au-delà de l'explication des droits et des responsabilités ou du fonctionnement du système judiciaire », a dit Thomas Gallezot, chef de la programmation francophone du ROEJ. « Les programmes phares, notamment les visites des tribunaux et les visites d'avocats en salles de classe, ont pour objectif de sensibiliser davantage les jeunes et de leur offrir un premier contact positif et constructif avec l'appareil judiciaire, car ils leur permettent de rencontrer de manière informelle et amicale les personnes qui sont au cœur du système juridique. »

Le succès de ce contact initial est particulièrement important puisque les jeunes francophones sont souvent originaires d'autre pays, où le système judiciaire est complètement différent du nôtre.

La juge Thorburn et Mr. Gallezot insistent tous les deux sur l'importance d'assurer aux francophones d'avoir le même niveau de scolarité et le même accès qu'aux anglophones en ce qui concerne le secteur de la justice, et ces programmes visent à y contribuer. En effet, ils pourraient même permettre à de jeunes étudiants d'expression française de découvrir les perspectives de carrière dans le domaine juridique, ce qui pourrait accroître le nombre de professionnels du droit capables de s'exprimer en français.

Depuis 2012, la Fondation du droit de l'Ontario a versé près de 12 millions de dollars au ROEJ et, en 2018, le ROEJ figurait parmi l'un des 20 organismes approuvés dans le cadre du nouveau programme pluriannuel de financement de base de la fondation appelé Catalyse. Avec le financement offert dans le cadre de Catalyse, le ROEJ développera davantage ses programmes, notamment ses programmes en français aux quatre coins de l'Ontario.

« Interagir avec de jeunes esprits est particulièrement important, car les jeunes ont souvent une vision moins partielle du système de justice que les adultes », affirme Mr. Gallezot. « Les avocats et les juges sont souvent surpris par les perspectives originales des étudiants sur les problèmes juridiques, ce qui peut les amener à réexaminer leurs idées préconçues. Voir le droit et le système juridique du point de vue des jeunes et, partant, connaître leurs besoins, leurs peurs et leurs espoirs, aide les professionnels du droit à faire preuve de plus de compréhension et d'empathie dans leur travail, contribuant ainsi à améliorer l'accès à la justice. »

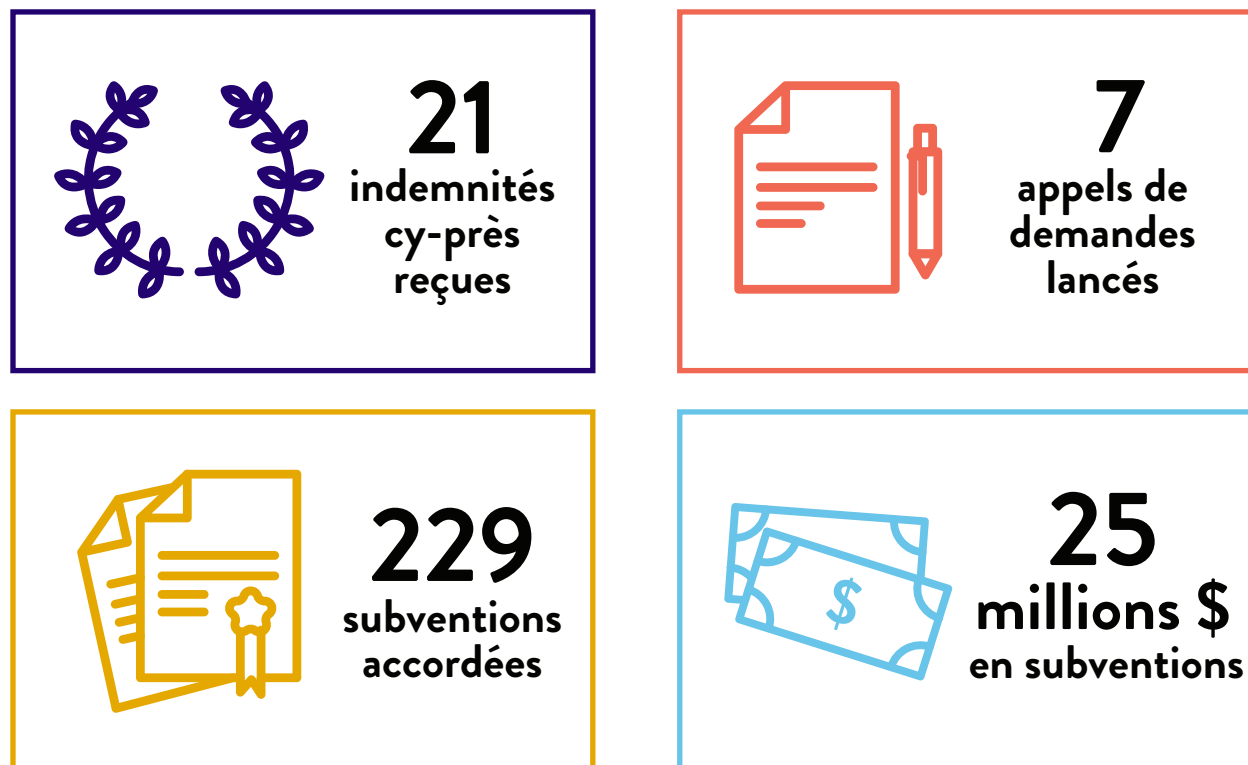
FAITS SAILLANTS DU FONDS D'ACCÈS À LA JUSTICE

La Fondation du droit de l'Ontario a créé le Fonds d'accès à la justice, un fonds permanent national unique en son genre, après avoir reçu sa première indemnité cy-près en 2009. Depuis, ce fonds reçoit activement des indemnités cy-près, qu'il redistribue sous forme de subventions. Le FAJ est d'envergure nationale parce que les indemnités cy-près sont l'aboutissement de recours collectifs qui sont souvent de portée nationale.

Les responsables du FAJ ont été particulièrement occupés récemment. Si on compte l'appel de demandes de subventions pour des projets relatifs aux droits des investisseurs, lancé au début de 2019, quatre appels de demandes au titre du FAJ ont été faits rien que ces quatre dernières années. Grâce aux nouvelles indemnités cy-près à venir, le FAJ reste une source de financement progressiste et très sollicitée par les organismes à but non lucratif œuvrant pour la justice et un leader de l'accès à la justice dans tout le pays.

PORTRAIT INSTANTANÉ

Au 30 juin 2019, voici quelle était la situation du FAJ :



ÉTUDE DE NOMBREUX BESOINS JURIDIQUES

Entre autres besoins juridiques étudiés, mentionnons :

- Les innovations et percées en droit de la famille
- La revitalisation des traditions juridiques autochtones
- La surreprésentation des Autochtones dans les systèmes de protection de l'enfance et de justice pénale
- La compréhension et le soutien des droits que les lois garantissent aux enfants et aux jeunes
- La protection des droits des investisseurs, en particulier des droits que les lois garantissent aux investisseurs vulnérables
- Le droit de l'immigration et des réfugiés et réfugiées
- Les besoins juridiques des groupes racialisés et leur expérience du système de justice
- L'accessibilité de l'éducation et de l'information juridiques

GESTIONNAIRE APPROPRIÉ ET RESPONSABLE DES INDEMNITÉS CY-PRÈS

De nombreux tribunaux ont désigné la Fondation du droit de l'Ontario comme récipiendaire approprié et responsable des indemnités cy-près fixes et résiduelles, vu son expérience et son expertise en matière d'octroi de subventions, son vaste mandat relatif à l'accès à la justice et ses longs antécédents de gestion financière prudente. La Fondation distribue les indemnités cy-près qu'elle reçoit en se conformant rigoureusement à toutes les conditions qui y sont liées.

Indemnités reçues au 30 juin 2019 :

- *Cassano v Toronto Dominion Bank*, 2009 CanLII 35732 (ON SC)
- *Skopit v BMO Nesbitt Burns Inc* (8 November 2010), *Essex County CV-10-15239* (ON SC)
- *Smith Estate v National Money Mart*, 2010 CanLII 1334 (ON SC)
- *Wein v Rogers Cable Communications Inc*, 2011 CanLII 7290 (ON SC)
- *Markson v MNBA*, 2012 CanLII 5891 (ON SC)
- *Carom v Bre-X Minerals Ltd*, 2014 CanLII 2507 (ON SC)
- *Krajewski v TNOW Entertainment Group* (February 2014)
- *Lee Valley Tools v Canada Post Corporation* (15 October 2014), *Toronto 06-CV-320840 CP* (ON SC)
- *Occhiuto v Agropur Cooperative and Natrel Ontario Inc* (15 August 2014), *Toronto 05-CV-283533CP* (ON SC)
- *Lawrence v Atlas Cold Storage Holdings Inc* (4 December 2014), *Toronto 04-CV-263289CP* (ON SC)
- *Mlinaric v North American Palladium Ltd* (16 September 2014), *Windsor CV-11-16787* (ON SC)
- *Edwards v Swisher Hygiene Inc* (13 February 2015), *Windsor CV-13-20282CP* (ON SC)
- *Poole v PetroMagdalena Energy Corp* (26 October 2015), *Windsor CV-11-16208* (ON SC)
- *Martin v Southwestern Resources Corp* (15 January 2015), *Vancouver S075049* (BC SC)
- *Simmonds v Armtec Infrastructure Inc* (31 May 2016), *Toronto CV-11-16465* (ON SC)
- *Carom v Bre-X Minerals Ltd* (20 April 2017), *Toronto 97-GD-39574* (ON SC)
- *Arshi v Iovate Health Sciences Inc* (6 February 2018), *Toronto CV-09-377907-00CP* (ON SC)
- *Cass et al. v. WesternOne Inc. et al.* (27 July 2018), *Toronto CV-16-554457-CP* (ON SC)
- *Cannon v Funds for Canada Foundation* (28 April 2017), *Toronto CV-08-362807-00 CP* (ON SC)
- *Park v Nongshim Co., Ltd.*, 2019 ONSC 1997 (CanLII)
- *Davis v Metcalf* (17 May 2019), *Toronto CV-11-00420886-00CP* (ON SC)

Mary Birdsell, défenseure des droits des enfants, recevra le prix Guthrie 2018

La Fondation du droit de l'Ontario a eu le plaisir de remettre le prix Guthrie 2018 à Mary Birdsell.

M^{me} Birdsell est la directrice générale de Justice for Children and Youth (JFCY), une clinique d'aide juridique qui vise à protéger et à promouvoir les droits et la dignité des enfants et des jeunes.

Elle a consacré sa carrière à la prestation de services juridiques, à la défense de la justice, au développement communautaire et à la recherche et l'éducation au nom des enfants et des jeunes les plus vulnérables. Elle a aussi consacré de nombreuses heures à l'éducation juridique publique et à la formation destinées aux enfants et aux jeunes ainsi qu'aux professionnels et professionnelles de la collectivité et du milieu juridique.

Avant de devenir directrice générale, Mme Birdsell a travaillé comme avocate spécialiste en développement communautaire et avocate-conseil à l'interne au sein de JFCY. Au cours de cette période-là, elle a créé Street Youth Legal Services (SYLS), l'un des seuls programmes du genre au monde. Pour combler une lacune en matière de services constatée par Mme Birdsell, SYLS fournit des renseignements, des conseils et des services d'orientation et de représentation juridiques aux jeunes sans abri;



les rencontres avec ces jeunes ont lieu là où ils se trouvent, par exemple en personne au sein de divers organismes de services aux jeunes partout dans la ville.

M^{me} Birdsell a plaidé devant toutes les instances judiciaires, y compris la Cour suprême du Canada, sur des questions liées à la justice pour les enfants et les jeunes, comme les droits des enfants dans le système de justice pénale, les droits des enfants témoins, les droits des enfants immigrants en détention et les droits des jeunes transgenres, ainsi qu'au nom des jeunes sans abri touchés par la Loi sur la sécurité dans les rues. Elle a aussi comparu à des enquêtes, notamment l'enquête sur le décès d'Ashley Smith.

« Mary incarne la dirigeante passionnée et dynamique d'une clinique juridique spécialisée. Elle s'est chargée du mandat de la justice pour les enfants et les jeunes, elle a conçu des services qui répondent directement aux besoins cernés par les jeunes et elle fournit ces services de la manière et aux endroits les plus appropriés, que ce soit par ligne téléphonique directe, dans des groupes de jeunes, ou même dans la rue. » - Linda Rothstein, présidente du conseil d'administration de la Fondation

Les bourses de leadership communautaire en justice ont été décernées à Jean-Noé Landry et Julie Mathews

Jean-Noé Landry et Julie Mathews ont tous deux reçu une bourse de leadership communautaire en justice pour l'année scolaire 2018-2019.

La BLCJ offre à des cadres supérieurs d'organismes sans but lucratif l'occasion de passer la totalité ou une partie de l'année scolaire au sein d'une faculté de droit, d'une université ou d'un département d'un collège communautaire en Ontario dédié à l'étude du droit ou de la justice. Ainsi, la BLCJ donne aux dirigeants de ces organismes la chance de se perfectionner professionnellement et de renouveler leurs compétences. Par ailleurs, elle consolide les liens qui existent entre le milieu universitaire et les organismes communautaires sans but lucratif. Pour ce faire, elle préconise des partenariats dont la durée dépasse celle de la bourse. La BLCJ élargit et enrichit aussi l'expérience scolaire des étudiants grâce à des approches novatrices en matière d'enseignement et d'apprentissage.

« Jean-Noé et Julie sont tous deux des leaders extraordinaires. Nous avons hâte de voir ce que ces bourses leur permettront d'accomplir » a dit Linda Rothstein, présidente du conseil d'administration de la Fondation. « L'appui que la Fondation offre à leur travail traduit son engagement de longue date envers le rôle que jouent les organismes communautaires dans la prestation de services de première ligne en matière d'accès à la justice de même que son intérêt émergeant pour la façon dont la technologie transforme le domaine juridique. »

ÉTUDE DES EFFETS POSSIBLES DES VILLES INTELLIGENTES

Jean-Noé Landry est le directeur général de NordOuvert, le principal organisme canadien à but non lucratif spécialisé dans données ouvertes. Cet organisme mène aussi des travaux de recherche sur les « villes intelligentes ouvertes », sujet qu'il s'emploie à faire connaître. Une ville intelligente ouverte est une ville où les résidents, la société civile, les universitaires et le secteur privé collaborent avec les fonctionnaires pour que les données et les technologies soient utilisées d'une



manière éthique, responsable et transparente afin que la ville soit administrée comme une communauté juste, viable et vivable qui concilie le développement économique, le progrès social et la responsabilité à l'égard de l'environnement.

M. Landry sera l'invité du Centre de recherche en droit, technologie et société de l'Université d'Ottawa. Avec l'appui de Florian Martin-Bariteau, LL.D., directeur du Centre, et d'un professeur adjoint de la Faculté de droit (section common law), M. Landry se penchera sur les relations de pouvoir dans l'écosystème d'une ville intelligente, et plus particulièrement sur le rôle et l'influence des citoyens. Il examinera la façon dont les citoyens peuvent être « marchandisés », l'encadrement de leur participation politique et les changements positifs et négatifs qui se produisent après l'introduction de diverses technologies « intelligentes », urbaines et en réseau.

La bourse permettra à M. Landry de mettre au point le Guide sur les villes intelligentes ouvertes v2.0, une série d'études de cas détaillées. Il y examinera les différentes dimensions de l'évolution des activités humaines dans les villes intelligentes. La bourse lui permettra aussi de donner un atelier sur les villes intelligentes et inclusives. Les étudiants en droit de l'université étudieront ces notions et auront l'occasion de participer à la recherche par le biais de conférences données par des invités et par des activités d'apprentissage par l'expérience.

ÉTUDE DES MEILLEURS MOYENS DE SOUTENIR LES ACTEURS LOCAUX DU SYSTÈME DE JUSTICE DANS LEUR FONCTIONS

Julie Mathews est la directrice générale de CLEO (Éducation juridique communautaire Ontario), le principal organisme de vulgarisation juridique publique de la province. Il élabore des moyens d'éducation et d'information juridiques clairs, exacts et pratiques. Mme Mathews jouit d'une vaste expérience de direction d'initiatives visant à améliorer l'accès à la justice au moyen de l'éducation juridique communautaire, de l'information et d'autres mesures de soutien.



M^{me} Mathews sera accueillie par la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa, section common law, où elle travaillera en étroite collaboration avec le professeur David Wiseman, qui possède une grande expertise en recherche et en enseignement dans le domaine de l'aide juridique communautaire et de l'accès à la justice.

Grâce à la bourse, M^{me} Mathews entreprendra un projet de recherche collaboratif qui explorera les défis que doivent relever les organismes de services communautaires pour aider les personnes confrontées à des problèmes juridiques, surtout celles disposant d'un faible revenu ou qui sont socialement défavorisées. M^{me} Mathews partagera sa vaste expérience en éducation juridique communautaire avec les étudiants en droit et avec des éducateurs juridiques dans le cadre d'une série de conférences données par des invités. Les étudiants auront aussi l'occasion de participer au projet de recherche. Ce projet débouchera sur un cadre de politiques et de programmes axés sur l'action en vue d'appuyer et de consolider le rôle des organismes de services communautaires en tant que « partenaires en justice » qui contribuent pleinement à améliorer l'accès à la justice en Ontario.

Subventions accordées en 2018

SUBVENTIONS ORDINAIRES

CATALYSE 2019

Aboriginal Legal Services	1 50 000 \$
Clinique commémorative Barbra Schlifer	1 50 000 \$
Fondation canadienne pour l'éducation en matière de libertés civiles	2211 00 \$
Éducation juridique communautaire Ontario	385 000 \$
FCJ Refugee Centre	1 50 000 \$
Innocence Canada	253 000 \$
John Howard Société de l'Ontario	1 50 000 \$
Association des juristes d'expression française de l'Ontario	1 49 170 \$
Commission du droit de l'Ontario	550 000 \$
Law in Action Within Schools	1 50 000 \$
ÉGALISER	712 50 \$
Luke's Place Support and Resource Centre for Women and Children	1 50 000 \$
Metropolitan Action Committee on Violence Against Women and Children	293 575 \$
Réseau ontarien d'éducation juridique	890 000 \$
Pro Bono Ontario	880 000 \$
Réseau national d'étudiants pro bono	595 396 \$
Sudbury Workers' Education and Advocacy Centre	1 26 635 \$
The 519 Church Street Community Centre	1 50 000 \$
The Osgoode Society for Canadian Legal History	1 95 700 \$
Workers' Action Centre	1 49 707 \$
Total des subventions Catalyse	5 810 533 \$

Association des étudiants noirs en droit du Canada

Conférence annuelle de 2019 25 000 \$

Association canadienne des avocats musulmans

Le projet pilote de cliniques juridiques destinées aux communautés musulmanes 15 000 \$

Caregivers Action Centre

Éducation sur les droits des travailleurs destinée aux aidants naturels 43 754 \$

Centre de recherche en santé dans les milieux ruraux et du nord

Expériences vécues par les parents ou tuteurs d'enfants aveugles ou malvoyants dans l'obtention d'adaptations de logement locatif en Ontario 15 000 \$

Chinese Canadian National Council Toronto Chapter

Une voie pour mettre fin à la violence à l'endroit des travailleurs migrants de l'industrie du sexe : sécurité, dignité et justice 76 288 \$

Community Advocacy & Legal Centre (CALC)

Besoins non comblés des repris de justice en matière de droit civil 15 000 \$

Community Law School (Sarnia-Lambton) Inc.

Soutenir la famille et les amis des personnes ayant des problèmes de santé mentale : lois sur la santé mentale et défense des droits en matière de santé mentale 14 350 \$

Éducation juridique communautaire Ontario

Bourses de leadership communautaire en justice pour 2018-2019

- Favoriser l'accès à la justice à l'échelle locale 65 000 \$

Activités de programme pour 2018 46 667 \$

Services juridiques communautaires d'Ottawa

Région de communication - Connexion Ottawa 256 560 \$

Collectivités de communication**Centre for Equality Rights in Accommodation**

Collectivités de communication : sensibilité à des facteurs environnementaux et problèmes connexes dans le secteur du logement locatif. 42 850 \$

Community Law School (Sarnia-Lambton) Inc.

Projet d'indemnisation des victimes d'actes criminels (CVoCA) 44 282 \$

Éducation juridique communautaire Ontario

Secrétariat du programme des collectivités de communication 2018 85 500 \$

Gilbert Centre for Social and Support Services

Les jeunes transgenres et le droit 18 100 \$

YWCA St. Thomas Elgin Avant de signer	45 546 \$
Association des avocats de la défense d'Ottawa Éthique, civilité et défense des droits – un programme destiné aux nouveaux avocats en droit criminel	25 000 \$
Elizabeth Fry Society of Kingston C.A.R.E. : services d'accompagnement judiciaire, d'aiguillage et d'éducation destinés aux femmes	98 739 \$
Empowerment Squared Projet de droit de l'éducation à Hamilton	99 680 \$
Justice for Migrant Workers (J4MW) Conseils sommaires de la clinique sans rendez-vous pour les travailleurs agricoles migrants	86 080 \$
Commission du droit de l'Ontario Activités de programme pour 2018	366 667 \$
Law in Action Within Schools Programme d'emplois d'été LAWS 2019 – postes dans le secteur de l'intérêt public	15 000 \$
Ensemble des subventions accordées aux facultés de droit pour 2019-2020	
Université Lakehead, Faculté de droit	168 300 \$
École de droit Osgoode Hall	336 600 \$
Faculté de droit de l'université Queen's	279 400 \$
Département de common law de la faculté de droit de l'Université d'Ottawa	336 600 \$
Département de droit civil de la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa	168 300 \$
Faculté de droit de l'Université de Toronto	279 400 \$
Faculté de droit de l'université Western Ontario	279 400 \$
Faculté de droit de l'Université de Windsor	279 400 \$
Legal Clinic of Guelph and Wellington County WellCoMs (Wellington County Mobile Legal Service)	100 000 \$
Metropolitan Action Committee on Violence Against Women and Children Activités de programme pour 2018	220 182 \$
Migrant Workers Alliance for Change Éducation juridique pour les travailleurs agricoles migrants à Durham et à Niagara	36 780 \$
Native Law Centre Appui à la mission du Native Law Centre	20 000 \$
Nokiiwin Tribal Council Agent de communication et de mobilisation	100 000 \$

Northwest Community Legal Clinic

Évaluation des besoins juridiques des autochtones dans le cadre
du projet de transformation de la région du Nord

223 044 \$

Ontario Council of Agencies Serving Immigrants (OCASI)

Projet des tribunaux « accès en tant que justice »

- projet pilote de cueillette de données sur la race et sur les Autochtones

15 000 \$

Réseau ontarien d'éducation juridique

Activités de programme pour 2018

637 500 \$

Les jeunes autochtones : concevoir un meilleur système de justice

87 000 \$

NordOuvert

Bourses de leadership communautaire en justice pour 2018-2019 -

L'activité dans les villes intelligentes ouvertes

65 000 \$

Peacebuilders International (Canada)

La justice réparatrice et le système de justice pour

15 000 \$

Réseau national d'étudiantes pro bono

Activités de programme pour 2018

360 930 \$

Bourses d'études sur les questions d'intérêt public pour 2018-2019

Amnistie internationale Canada

41 000 \$

Bourses d'études sur les questions d'intérêt public pour 2019-2020

Amnistie internationale Canada

69 500 \$

Clinique commémorative Barbra Schlifer

69 500 \$

Canada sans pauvreté

69 500 \$

Centre canadien pour la justice internationale

69 500 \$

Association canadienne des libertés civiles

69 500 \$

Innocence Canada

69 500 \$

Société John Howard de l'Ontario

69 500 \$

Peacebuilders International (Canada)

69 500 \$

Centre pour la défense de l'intérêt public

69 500 \$

Regent Park Focus Youth Media Arts Centre

Les jeunes et la loi : naviguer dans le système

15 000 \$

Fondation de la course d'études seconde chance Inc.

Fonds de dotation Roy et Ria McMurtry 2018

5 000

Social Planning and Research Council of Hamilton

Outils pour les droits des locataires

100 000 \$

Turning Point Youth Services Projet pilote d'examen des tribunaux de la jeunesse	99 986 \$
Faculté de droit de l'Université d'Ottawa Bourses de leadership communautaire en justice pour 2018-2019 - Favoriser l'accès à la justice à l'échelle locale	15 000 \$
Université d'Ottawa -Section de common law Bourses de leadership communautaire en justice pour 2018-2019 - L'activité dans les villes intelligentes ouvertes	15 000 \$
Université de Toronto, Faculté de droit Accès à la justice : guides nationaux en ligne sur les procédures de surveillance policière	59 350 \$
Faculté de droit de l'Université de Windsor Conférence mondiale de 2018 sur le droit autochtone Demander l'assistance d'un avocat financé par l'État : guide à l'intention des parents dans les affaires de protection de l'enfance	10 000 \$ 15 000 \$
Total des subventions ordinaires	6 508 735 \$

FONDS D'ACCÈS À LA JUSTICE

Comité d'action sur l'accès à la justice en matière civile et familiale Renforcer la coordination nationale du comité d'action en matière d'accès à la justice	50 000 \$
Action ontarienne contre la violence faite aux femmes Travailler ensemble en français : colloque provincial sur le droit de la famille et la violence conjugale	177 975 \$
Aspire Legal Access Initiative Projet d'élargissement des services	250 000 \$
Assembly of Manitoba Chiefs Lois des Premières Nations visant à protéger les enfants et les familles	250 000 \$
Clinique commémorative Barbra Schlifer Renforcer la sécurité grâce à de meilleures évaluations des risques par les tribunaux	250 000 \$
Le conseil canadien des femmes musulmanes Droits des femmes musulmanes en matière de famille	228 225 \$
Carleton University, Department of Law and Legal Studies L'accès à la justice et la garde des enfants : aider les parties à une cause de droit de la famille à résoudre leurs conflits	45 000 \$

Éducation juridique communautaire Ontario

Contenu français en matière de droit de la famille pour Justice pas-à-pas 40 000 \$

Edmonton Community Legal Centre

Projet de consultations juridiques en droit de la famille en Alberta 230 000 \$

King's University College (UWO)

Projet visant à accroître le recours aux services juridiques non conventionnels dans les causes de droit de la famille en Ontario 250 000 \$

L'Association des juristes d'expression française de l'Ontario

Promotion de l'accès à la justice en droit de la famille pour immigrants et immigrantes 140 030 \$

Barreau du Nunavut

Accès à la justice en matière de violence familiale au Nunavut : projet de recherche et campagne de sensibilisation 256 475 \$

Luke's Place Support and Resource Centre for Women and Children

Observatoire des tribunaux de la famille :
recoupement des problèmes juridiques dans les cas de violence envers les femmes 40 000 \$

Ontario Institute for Studies in Education - Department of Leadership, Higher and Adult Education

Justice réparatrice pour les Africains, les Caribéens et les Noirs -
Projet de recherche-développement sur les conférences avec des groupes de famille 249 920 \$

Pro Bono Quebec

Project-pilote clinique juridique itinérante et information juridique Porte 33 91 535 \$

Réseau national d'étudiantes pro bono

Élargir la justice en matière familiale grâce au travail pro bono des étudiants en droit 195 163 \$

Rise Centre juridique pour les femmes

Projet pilote d'incubateur en droit de la famille 207 194 \$

Social Planning and Research Council of Hamilton

Projet d'apprentissage familial 130 475 \$

University of Calgary, Faculty of Law

Accès à la justice dans les causes relatives à la violence familiale : création d'un portail de recherche 32 388 \$

University of Windsor, Faculty of Law

Le droit de la famille à la bibliothèque :
mobiliser le potentiel des bibliothèques publiques pour servir les parties qui se représentent elles-mêmes 100 000 \$

Total des subventions du Fonds d'accès à la justice 3 214 380 \$

TOTAL DES SUBVENTIONS DE 2018 15 533 648 \$

Fonds d'aide aux recours collectifs

MOT DE LA PRÉSIDENTE

En 2018, nous avons observé des tendances semblables à ce que nous voyons depuis le lancement du Fonds d'aide aux recours collectifs. Le nombre de demandes continue d'augmenter, ainsi que les montants de financement demandés et obtenus et le total des dépens adjugés dans les causes perdues.

En 2018, le Fonds a reçu des contributions totalisant 5 360 196 \$, ce qui dépasse largement les dépens de 740 000 \$ payés. Toutefois, cette différence n'est pas importante car il arrive souvent que les uns soient considérablement supérieurs aux autres. Durant l'année civile 2018, des dépens de plus de 6 millions de dollars ont été payés devant les tribunaux inférieurs. Ces causes ont été portées en appel et comme on ne connaît pas encore le résultat de tous ces appels, ils ne figurent pas dans les données financières visant l'année 2018. Par contre, au moment de la publication du présent rapport, les décisions rendues dans deux de ces causes prévoient le versement d'environ 4 millions de dollars aux parties défenderesses en 2019.

Malgré cela, la tendance générale ne change pas. Les contributions continuent d'augmenter à un taux supérieur à celui des dépens. Le Comité demeure conscient du fait que cela pourrait changer et il ne cesse de réviser ses mécanismes, notamment en matière de gestion des risques, pour veiller à ce que toutes les demandes de financement soient examinées avec la plus grande rigueur dans le souci d'assurer la pérennité financière du Fonds.

Lors de sa séance de réflexion de 2018, le Comité s'est penché sur le problème de l'arriéré de travail et a décidé, pour le régler, de tenir davantage d'audiences par mois. Il a également passé en revue et modifié la politique relative aux débours pour que le mécanisme de remboursement des débours soit pratique du point de vue de ceux qui présentent une demande de remboursement. Le Comité a en outre décidé de passer à un système de présentation de demandes électronique en harmonie avec ceux des autres organisations qui se préoccupent de l'environnement.



Wendy J. Earle
Présidente, Comité des recours collectifs

Fonds d'aide aux recours collectifs – Points saillants sur le plan financier

NOUVELLES DEMANDES ENTENDUES ET APPROUVÉES – 2009-2018

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Audiences tenues	13	9	22	12	13	20	17	22	27	21
Nouvelles demandes approuvées	12	7	15	7	7	11	12	17	18	14

RÉSULTATS DE 2018

État de la situation financière

	Pour la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2018	Pour la période allant de 1994 au 31 décembre 2018
Solde d'ouverture	16 650 003 \$	500 000 \$
Total des fonds accordés	(4 395 160)	(29 037 341)
Fonds remboursés/annulés	1 711 625	9 348 928
Frais/dépenses d'administration	(763 643)	(5 303 723)
Intérêts reçus	397 881	3 732 138
Redevances de 10 % reçues	5 360 196	53 168 153
Dépens accordés aux défendeurs	(740 000)	(14 187 253)
Solde au 31 décembre 2018	18 220 902 \$	18 220 902 \$

CONFORMÉMENT À L'ART. 13 DU RÉGL. DE L'ONT. 771/92, NOUS PRÉSENTONS LE RAPPORT SUIVANT :

1. Nombre de nouvelles demandes classées selon l'étape pertinente du recours au moment.

<u>Étape du recours</u>	<u>2018</u>	<u>2017</u>
Pré-certificatio	17	25
Appel de la certificatio		
Examen au préalable	1	1
Détermination des questions communes	2	1
Appel de la détermination des questions communes		
Étape suivant la détermination des questions communes	1	
Total	21	27

2. Nombre de nouvelles demandes acceptées et rejetées, ou en traitement/retirées, classées selon l'étape pertinente du recours au moment de la demande.

Étape du recours	Acceptées	Rejetées	Reportées/en traitement*/en suspens, etc.	Total
2017				
Pré-certificatio	17	6	2	25
Examen au préalable		1		1
Divers (questions communes)	1			1
Total	18	7	2	27
2018				
Pré-certificatio	13	2	2	17
Examen au préalable		1		1
Divers (questions communes)	1	2		3
Total	14	5	2	21

*Reportées à l'année suivante

3. En 2018, une aide financière a été consentie pour quatorze (14) nouvelles causes visées par le paragraphe 59.3 (1) de la Loi¹ et pour vingt-quatre (24) causes pour lesquelles une demande antérieure avait été approuvée, en conséquence d'une demande d'aide supplémentaire, aux termes du paragraphe 59.3 (5) de la Loi. En 2017, une aide financière a été consentie pour dix-huit (18) nouvelles causes aux termes du paragraphe 59.3 (1) de la Loi et pour onze (11) causes pour lesquelles une demande antérieure avait été approuvée, conséquemment à une demande d'aide supplémentaire, aux termes du paragraphe 59.3 (5) de la Loi.

4. Le montant total accordé, par type de débours, est de 4 395 160 \$.

Type de débours

Montant total accordé en 2018

Frais d'administration	383 351 \$
Frais de déplacement	159 720
Honoraires d'examen	215 230
Honoraires d'experts	3 418 771
Avis aux membres du groupe	68 938
Autre	149 150
Total	4 395 160 \$

Conformément au Règlement 771/92, la présente partie ne fait état que des montants accordés en 2018. Le total des paiements effectués sur le fonds d'aide aux recours collectifs (FARC) en 2018 peut varier, étant donné que les montants accordés sont remboursés à mesure que les débours sont effectivement engagés et acquittés par les requérants.

5. Total des sommes payées sur le FARC aux requérants conformément à l'article 59.3 de la Loi : 2018 4 473 708 \$; 2017 2 862 888 \$. Au 31 décembre 2018, le solde de tous les paiements à verser aux requérants se chiffrait à 5 258 736 \$

¹ Il s'agit de la Loi sur le Barreau du Haut-Canada.



6. En 2018, neuf (9) recours ont été certifiés. En 2017, neuf (9) recours ont été certifiés

7. En 2018, quatre (4) demandeurs ou demandereses qui avaient reçu un soutien pécuniaire ont obtenu un règlement prévoyant le versement d'une somme d'argent aux groupes visés par le recours. En 2017, un (1) demandeur qui avait reçu un soutien pécuniaire a obtenu un règlement prévoyant le versement d'une somme d'argent aux groupes visés par le recours.

8. En 2018, quatre (4) défendeurs ont demandé de se faire payer sur le FARC le montant des dépens qui leur ont été accordés, en vertu de l'article 59.4 de la *Loi*, tandis qu'en 2017, on avait reçu une (1) demande. Ces paiements découlent du principe d'indemnisation des demandeurs pour les dépens accordés contre eux.

9. En 2018, nous avons effectué des paiements totalisant 40 000 \$ sur le FARC à des défendeurs, conformément à l'article 59.4 de la *Loi*. En 2017, ils totalisaient 3 506 975 \$. Ces paiements découlent du principe d'indemnisation des demandeurs pour les dépens accordés contre eux.

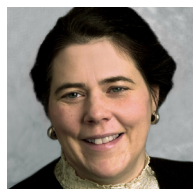
10. Recours à l'égard desquels le demandeur a reçu une aide financière en vertu de l'article 59.3 de la *Loi* (y compris les causes récemment approuvées et celles approuvées auparavant à l'égard desquelles une aide financière supplémentaire a été accordée en 2018).

	Frais d'admini- trations	Frais de déplace- ment	Honoraires d'examen	Honoraires d'experts	Avis aux membres du groupe	Autre	Total
2018	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Abus de confianc				41 000			41 000
Concurrence	1 934	7 000	3 500	40 000			52 434
Protection des consommateurs – violation de la vie privée	14 980	20 800	7 800	78 000		50 800	172 380
Protection des consommateurs – interprétation des contrats	11 427	3 651		94 988			110 066
Responsabilité de la Couronne – violation de la <i>Charte</i> / des droits de la personne	12 145	6 841	4 892	25 403		12 577	61 858
Responsabilité de la Couronne – manquement général à un devoir	6 919	2 151		19 041	13 306	10 155	51 572
Droits des homosexuels	8 700	2 586	1 675			3 556	16 517
Négligence générale	18 700		5 650		5 650		30 000
Négligence professionnelle générale	67 129	2 000	15 000	102 938		442	187 509
Immigration	5 000	5 000	5 000				15 000
Investissements et valeurs mobilières	46 559	40 245	88 588	2 391 128	21 207	43 557	2 631 284
Caisses de retraite	16 000	3 000	10 000	115 000			144 000
Responsabilité en matière de produits – produits grand public	102 675	34 810	38 125	398 844		15 924	590 378
Responsabilité en matière de produits – produits médicaux	44 183	1 636	10 000	12 429	28 775	2 139	99 162
Pensionnats	27 000	30 000	25 000	100 000		10 000	192 000
Total	383 351	159 720	215 230	3 418 771	68 938	149 150	4 395 160

2017							
Ensemble des causes	595 213	312 306	141 027	2 837 662	91 783	70 862	4 048 853

Comité des recours collectifs

Le Comité des recours collectifs compte cinq membres. La Fondation et le procureur général de l'Ontario nomment chacun un membre et nomment conjointement les trois autres membres.



Wendy J. Earle

Présidente
Avocate et arbitre



Sandra Barton

Associé principal, Gowling WLG



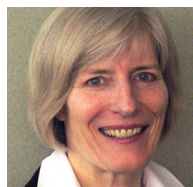
Paul J. Evraire, Q.C.

Conseiller juridique spécial (retraité), ministère de la Justice



Scott C. Hutchison

Associé principal, Henein, Hutchison LLP



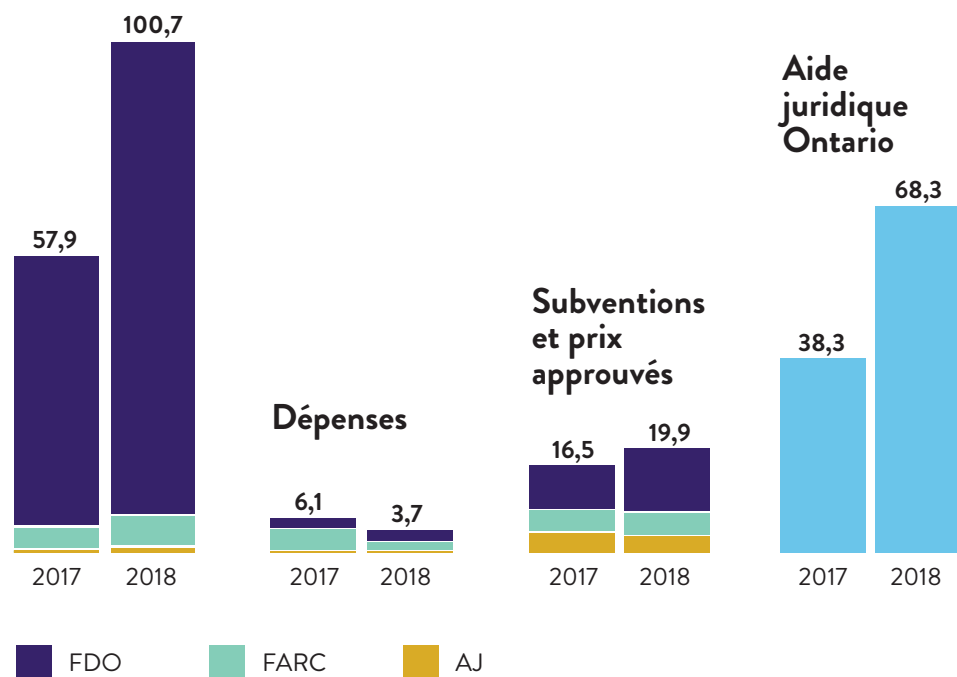
Kim Twohig

Avocate générale (retraîtée), ministère du Procureur général

Points saillants sur le plan financier 2018

RÉSULTATS COLLECTIFS (M \$)

Recettes



RECETTES

Les recettes de la Fondation du droit de l'Ontario proviennent principalement des intérêts gagnés sur les comptes fiduciaires mixtes des avocats et parajuristes de l'Ontario. Sont versées dans ces comptes fiduciaires mixtes les sommes détenues en fiducie pour plus d'un client. Selon la loi, tous ces intérêts doivent être remis à la Fondation. L'augmentation des recettes en 2018 est attribuable surtout à une hausse des soldes des comptes fiduciaires mixtes, des taux d'intérêt et des arriérés d'intérêts perçus sur les comptes répertoriés grâce aux déclarations annuelles des avocats et avocates et des parajuristes. Le taux préférentiel a augmenté trois fois tandis que le niveau des comptes fiduciaires mixtes a augmenté modérément.

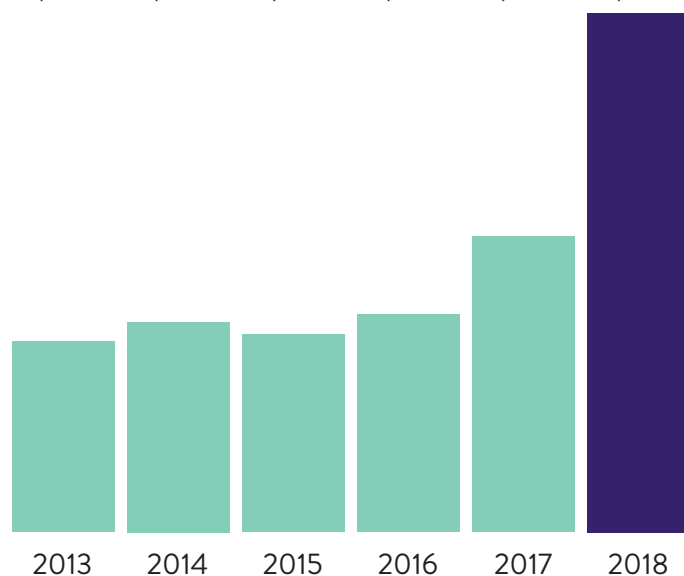
La Fondation négocie périodiquement des taux de rendement avec toutes les institutions financières qui sont autorisées à détenir des comptes mixtes en fiducie pour les avocats et les parajuristes. Certaines des ententes conclues à cet égard sont plus favorables que d'autres, et la Fondation tente continuellement d'obtenir des améliorations relativement à toutes les ententes.

Les états financiers vérifiés de 2018 sont disponibles en ligne à lawfoundation.on.ca/fr/a-propos-de-nous/recettes-et-reddition-de-comptes/rapports-annuels/

Produit de l'intérêt et taux d'intérêt

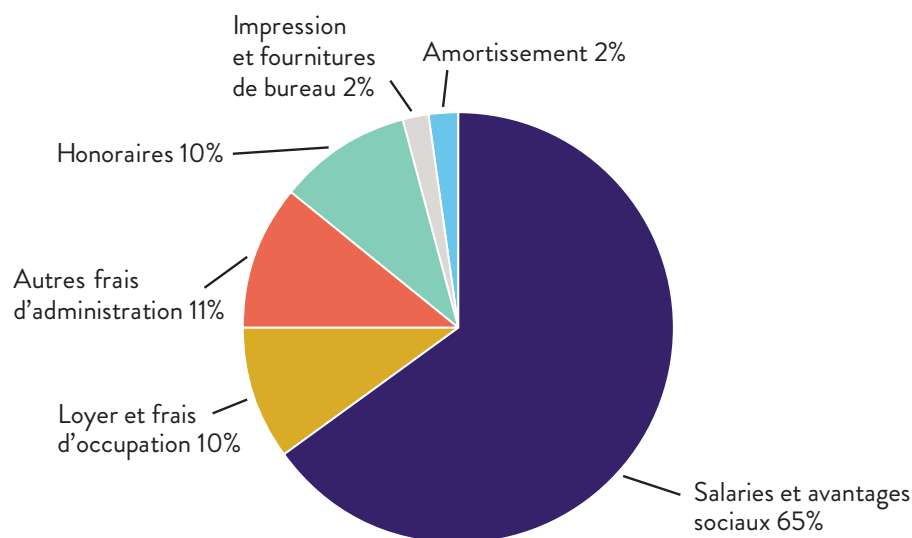
Intérêt sur les comptes en fiducie mixtes (M \$) | Taux d'intérêt préférentiel moyen (%)

34,2 \$	37,7 \$	35,4 \$	39,0 \$	53,0 \$	93,1 \$
3,00%	3,00%	2,78%	2,70%	2,90%	3,64%



DÉPENSES

La Fondation est restée prudente dans la gestion de ses frais tout en répondant aux besoins changeants dans des conditions économiques qui évoluent. Ses frais de fonctionnement (à l'exclusion de ceux du Fonds d'aide aux recours collectifs) ont atteint 2,2 millions de dollars en 2018, ce qui représente une hausse de 4,2 %. Ils avaient augmenté de 7,9 % en 2017 et baissé de 1 % en 2016. Les hausses de frais de fonctionnement sont liées à l'élaboration et à la mise en œuvre de nouveaux programmes de subvention et à la majoration des subventions accordées aux organismes à but non lucratif et aux services au public.



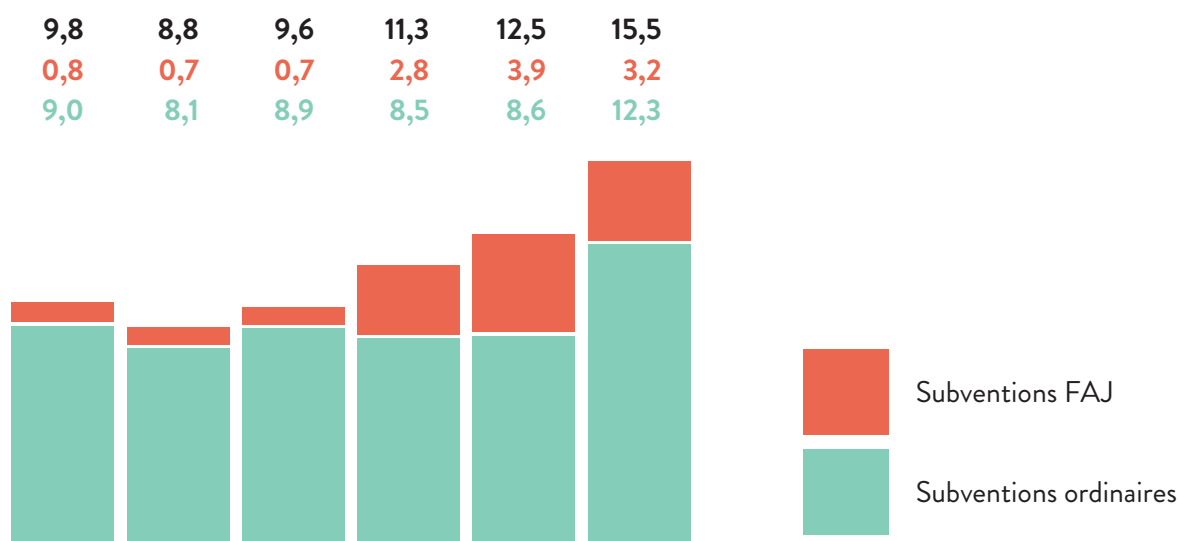
FINANCEMENT D'AIDE JURIDIQUE ONTARIO

Soixante-quinze pour cent des recettes provenant des comptes mixtes en fiducie, déduction faite des charges d'exploitation, sont versées à Aide juridique Ontario. La contribution de la Fondation a augmenté en 2018 pour passer à 68,3 millions de dollars, comparativement à 38,3 millions de dollars en 2017.

SUBVENTIONS APPRouvÉES

Avec les fonds qui lui restent, la Fondation accorde des subventions qui soutiennent un accès à la justice amélioré. Le total des subventions approuvées en 2018 a augmenté à cause du lancement du programme Catalyse et d'autres initiatives de subvention.

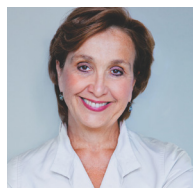
Subventions approuvées (M\$)



Gouvernance et personnel

CONSEIL D'ADMINISTRATION

La Fondation du droit de l'Ontario est régie par un conseil d'administration bénévole de cinq personnes. Trois administrateurs sont nommés par le Barreau du Haut-Canada et deux administrateurs sont nommés par le procureur général de l'Ontario. La Fondation présente son rapport annuel au procureur général en vue de son dépôt à l'Assemblée législative.



Linda R. Rothstein, Présidente
Avocate associée, Paliare Roland Rosenberg
Rothstein LLP



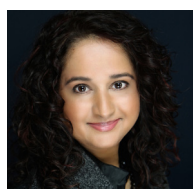
Paul M. Cooper (en date de mars 2018)
Avocat associé, Cooper Jørgensen



Ross F. Earnshaw (jusqu'en mars 2018)
Avocat associé, Gowling WLG



Paul Le Vay
Avocat associé, Stockwoods LLP Barristers



Isfahan Merali
Avocat-conseil, Commission du
consentement et de la capacité



Stephen Rhodes
Sous-ministre, Le ministère de l'Énergie, du
Développement du Nord et des Mines

PERSONNEL

Tanya Lee
Chef de la direction

Tracy Au
Coordinatrice de programme

Sharnette Beckett
Assistante de bureau

Alida De Lorenzi
Responsable des subventions

Bianca D'Souza
Coordonnatrice adjointe de bureau

Mario Gravelle
Responsable des subventions

David Kinsman
Responsable des subventions

Marlene Law
Gestionnaire, Comptabilité et administration

Judy Mark
Directrice, Finance stratégique et
administration

Kirsti Mathers McHenry
Directrice des politiques et programmes

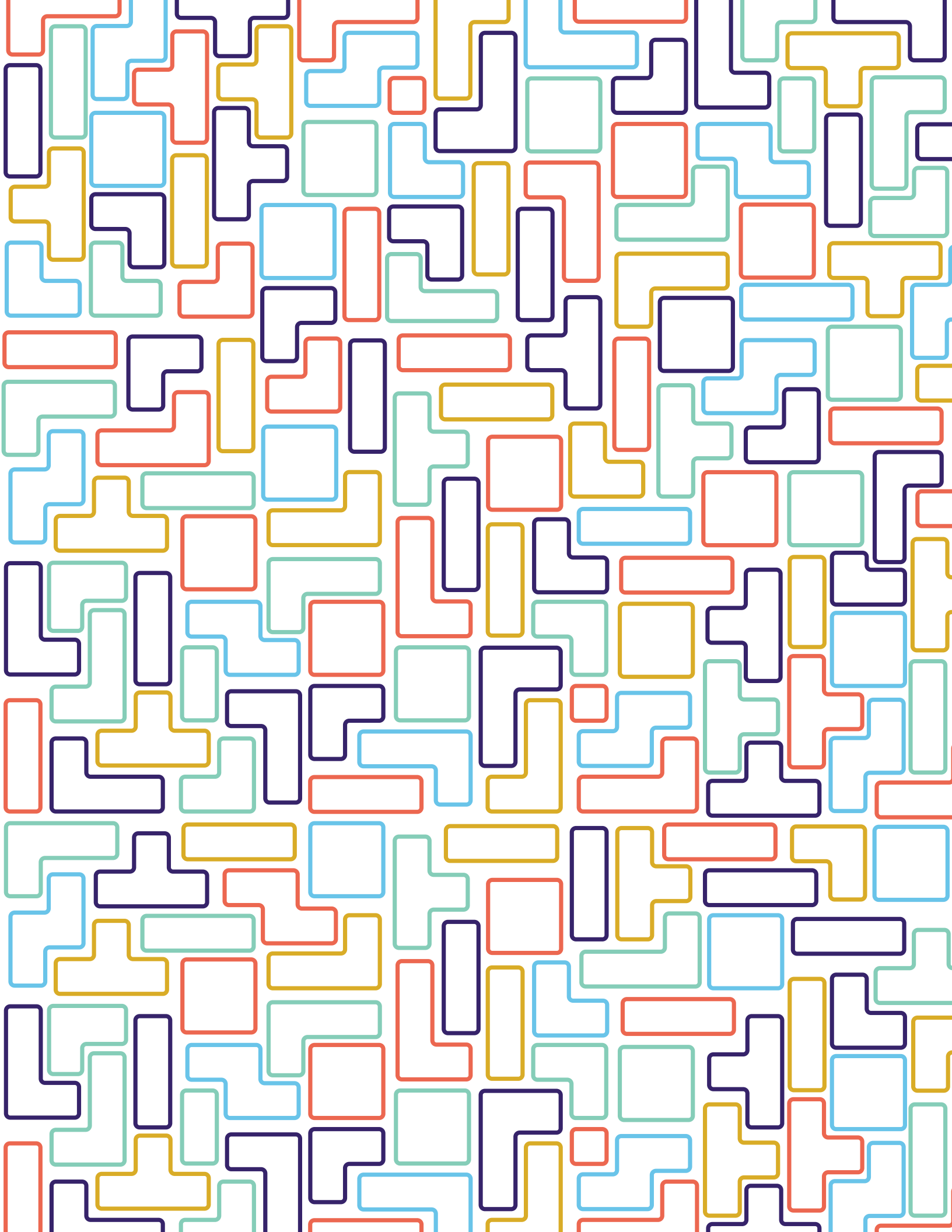
Nathalie Noël
Spécialiste de la communication

Gina Papageorgiou
Avocate, Comité des recours collectifs

Linda Patki
Assistante juridique Comité des recours
collectifs

Thijiba Sinnathamby
Responsable des subventions

Arta Tafaj
Coordonnatrice principale à l'administration





**La Fondation
du droit
de l'Ontario**
Améliorer l'accès à la justice

416.598.1550

general@lawfoundation.on.ca

La Fondation du droit de l'Ontario

20, rue Queen Ouest, bureau 3002, C.P. 19, Toronto (Ontario) M5H 3R3

www.lawfoundation.on.ca/fr

